

**Mission de maîtrise d'œuvre réhabilitation d'un immeuble au 8, rue Saint Michel  
Site patrimonial remarquable de Rennes (35)  
PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe l'accord cadre**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES  
CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**3. Objet de la mission et lieu d'exécution**

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un immeuble situé au 8, rue Saint Michel dans le Site Patrimonial Remarquable de Rennes (35).

**4. Durée de la mission**

Le délai global maximum d'exécution est de 36 mois à compter de la date de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la mission.

Date prévisionnelle de démarrage : octobre 2024

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Visite obligatoire de site**

Afin de prendre pleinement connaissance des enjeux de l'opération, les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite des lieux d'exécution du marché et devront prendre rendez-vous auprès de Jessica Bloch – Assistante d'opérations – Territoires Publics [jessica.bloch@territoires-rennes.fr](mailto:jessica.bloch@territoires-rennes.fr) / 02 99 35 45 37.

Une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation devra nécessairement être jointe à l'offre. L'ensemble des questions posées/réponses apportées lors des visites seront transmises à l'ensemble des candidats sur la plateforme achatpublic à l'issue de la dernière visite

**7. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**8. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9. Critères pondérés de jugement des offres**

Prix des prestations : 40%

Valeur technique : 60%

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : Tribunal Judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**12. Date et heure limite de remise des plis**

Le 30 mai 2024 à 17h00

**13. Date d'envoi à la publication**

Le 29 mars 2024